

# AVIS

## D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINTE-SAVINE ET SUPPRESSION DU PLAN D'ALIGNEMENT SUR L'AXE COMMUNAUTAIRE DE L'AVENUE GALLIENI

**COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : M. CHRISTOPHE CHANTEREAUX**

Par arrêté AH\_2025\_0068, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique conjointe portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Savine et la suppression du plan d'alignement sur l'axe communautaire de l'avenue Gallieni.

L'enquête publique conjointe aura lieu du 08 septembre à 08h30 au 10 octobre 2025 à 12h00, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Par décision du 09 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur Christophe CHANTEREAUX en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Monsieur Roger KISTER en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique conjointe.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- Le plan d'alignement sur l'axe communautaire de l'avenue Gallieni à supprimer,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique conjointe.

### Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Sainte-Savine	Permanences du Commissaire Enquêteur, Monsieur Christophe CHANTEREAUX
Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Le vendredi de 08h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	Le lundi 08 septembre de 08h30 à 11h30 Le vendredi 19 septembre de 08h30 à 11h30 Le mercredi 24 septembre de 08h30 à 11h30 Le samedi 04 octobre de 09h00 à 12h00 Le vendredi 10 octobre de 09h00 à 12h00

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique conjointe relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et la suppression du plan d'alignement sur l'axe communautaire de l'Avenue Gallieni, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : [plui@troyes-cm.fr](mailto:plui@troyes-cm.fr) avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Sainte-Savine.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Sainte-Savine. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous.

À l'issue de l'enquête publique conjointe, le rapport établi ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Savine, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.